

## **40 ans HVS de Sion**

**Mercredi, 04 décembre 2019, 17h00, HVS Sion**

---

**Monsieur le président du Conseil  
d'administration de l'Hôpital du Valais, Prof.  
Dominique Arlettaz**

**Monsieur le directeur général de l'Hôpital du  
Valais, Prof. Eric Bonvin**

**Monsieur l'ancien directeur de l'hôpital de  
Sion, René Bornet**

**Monsieur le directeur du CHVR, Etienne Caloz**

**Monsieur le directeur médical du CHVR, Prof.  
Redouane Bouali**

**Madame la directrice des soins du CHVR,  
Hélène Hertzog**

**Chères collaboratrices, chers collaborateurs,  
Chers Invité-e-s,**

---

***« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé,  
aucun remords pour le présent,  
et une confiance inébranlable pour l'avenir ».***

C'est par cette phrase de Jean Jaurès que je vous adresse, en mon nom personnel et en celui du Gouvernement cantonal, mes salutations les plus cordiales.

Aujourd'hui, c'est avec un immense plaisir que je fête avec vous ce jubilé des quarante ans de l'hôpital de Sion.

Rappelez-vous, le 4 décembre 1979, les patientes et patients ont emménagé dans le nouvel hôpital régional de Sion-Hérens-Conthey.

Un grand hôpital moderne était devenu indispensable en raison de l'évolution des pratiques de la médecine et de la croissance démographique.

Il s'intégrait à merveille dans la planification hospitalière valaisanne décidée par le Grand Conseil en janvier 1973.

Déjà à l'époque, la recherche d'une meilleure rentabilité socio-économique des investissements

effectués dans les domaines de la santé publique était une préoccupation majeure de nos élus.

Le choix de l'emplacement de cet établissement hospitalier a été primordial.

Différents éléments ont été pris en compte comme la commodité des accès, la surface d'implantation, l'environnement et la sécurité.

Bien que décrié par certains à l'époque, l'emplacement dans la plaine de Champsec, un peu en dehors de Sion, s'est avéré être idéal.

Il nous permet aujourd'hui de réaliser l'extension de l'Hôpital de Sion au sein d'un pôle de compétence d'envergure avec notamment la Clinique romande de réadaptation et ses chaires de l'EPFL, ainsi que la HES santé.

Que les décideurs de l'époque en soient chaleureusement félicités.

J'aimerais également rappeler qu'en 1979, c'est aussi l'Hôpital de Brigue qui ouvrait ses portes.

Aujourd'hui, 40 ans plus tard, ces deux établissements sont à nouveau à un moment important de l'histoire puisque le Valais sanitaire connaît une phase de mutation de sa planification et de ses infrastructures hospitalières.

Dans le Valais romand, toutes les opérations chirurgicales seront regroupées sur le site de Sion alors que pour le Haut-Valais, l'ensemble de l'activité hospitalière sera concentré à Brigue.

Cette nouvelle répartition des activités nécessite l'agrandissement et la modernisation des deux sites.

Dans ce sens, le Parlement a accepté les demandes de cautionnement pour la modernisation de ces deux hôpitaux pour des montants de 248 millions de francs sur le site de

Sion et de 138 millions de francs sur celui de Brigue.

Le début des travaux est prévu l'an prochain.

L'extension de l'hôpital de Sion permettra la concentration et l'extension du plateau technique dans un bâtiment moderne. Le nombre de salles d'opération sera de 14 alors que les lits s'élèveront à 400.

Mesdames et Messieurs, comme le disait, Jean-Jaurès :

***« l'anniversaire que nous fêtons ce soir constitue bel et bien un pont pour l'avenir ».***

Je suis confiante que grâce à l'engagement de vous tous, le magnifique travail effectué pourra se poursuivre dans le futur.

J'aimerais particulièrement adresser mes remerciements à vous les collaboratrices et collaborateurs de l'Hôpital du Valais pour vos prestations de qualité et vous exprimer toute ma

gratitude pour votre engagement sans faille au quotidien.

Je suis certaine que nous pouvons ainsi envisager l'avenir avec sérénité grâce à ce futur hôpital agrandi et rénové.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un bel anniversaire.